

# **Pouvoir économique et pouvoir politique au Cambodge de Sihanouk : essai sur les conditions requises d'un processus révolutionnaire.**

Pierre Forcier

L'usage social des enfants

Volume 4, numéro 2, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000966ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000966ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Forcier, P. (1980). Pouvoir économique et pouvoir politique au Cambodge de Sihanouk : essai sur les conditions requises d'un processus révolutionnaire. *Anthropologie et Sociétés*, 4(2), 131–143. <https://doi.org/10.7202/000966ar>

---

# POUVOIR ÉCONOMIQUE ET POUVOIR POLITIQUE AU CAMBODGE DE SIHANOUK

essai sur les conditions requises  
d'un processus révolutionnaire

---

**Pierre Forcier**

Conseil canadien des Études  
sur l'Asie du Sud-Est



## ▣ Objectif et perspective de l'analyse<sup>1</sup>

Entre les mois de mars 1970 et avril 1975, le territoire du Kampuchéa a été divisé en deux entités politiques distinctes : l'une contrôlait les villes et l'autre la campagne (Forcier *et al.* 1975). Ce phénomène, reflet spatial de la guerre révolutionnaire des Khmers, est le résultat d'une crise nationale dont l'analyse fait l'objet de cet article. Cette analyse porte plus précisément sur les *conditions requises* à l'éclatement d'un processus révolutionnaire en insurrection armée comme l'émanation d'une situation critique affectant l'ensemble de la population. Dans cette perspective, l'objectif de cet essai est de poursuivre, devant cette réalité qu'est le processus révolutionnaire, l'examen des étapes constituant la suite des *conditions permissives* (Forcier, 1978). Ces dernières sont un ensemble de contradictions secondaires situées à la source du processus et qui précèdent, vers l'amont, les *conditions requises* : mais, alors que les premières se réfèrent à l'étape où le phénomène commence à s'ouvrir, les secondes se rapportent à celle où le processus est en passe d'éclater en guerre révolutionnaire; et, tandis que les forces productives constituent l'essence des *conditions permissives*, les rapports de production forment celle des *conditions requises*.

Au Kampuchéa, c'est le paysannat qui a fait la révolution. Voilà le groupe social qui, en conflit d'intérêts avec l'aristocratie Khmère et les marchands Chinois des villes, s'est allié, au moment où il a pris conscience de son exploitation (Forcier, 1978) aux jeunes intellectuels (Meyer, 1972) avant que les Khmers Rouges ne viennent les encadrer (Debré, 1976). Toutefois, selon

<sup>1</sup> Ce texte reprend le sujet d'une communication présentée au Colloque annuel du Conseil Canadien des Études sur l'Asie du Sud-Est, tenu à l'Université d'Ottawa le 4 novembre 1978. L'auteur était alors professeur à l'Institut de Coopération internationale de l'Université d'Ottawa.

la dialectique des formations sociales, quel que soit le degré d'intégration de ces facteurs, la guerre révolutionnaire demeure impossible sans une crise susceptible de créer une situation où les dirigeants de l'appareil d'État ne peuvent plus gouverner comme autrefois. Cette affirmation générale est la définition même des *conditions requises* qui sont analysées ici dans le cas du Cambodge.

Au regard de la question cambodgienne, l'état de crise nationale se présente sous la forme d'une lutte entre le pouvoir économique des marchands Chinois et Phnom Penh et le pouvoir politique des Khmers, qu'incarne l'appareil d'État. L'enjeu de cet affrontement est le pouvoir réel, c'est-à-dire la capacité de mettre en œuvre les moyens de production. Tel est l'aspect du problème que révèle l'analyse des budgets nationaux consécutifs aux réformes économiques de 1963. Ces dernières doivent donc être considérées comme le point de départ de cette rivalité entre deux types de pouvoirs traditionnellement unis. Un rapport de force entre les intérêts internationaux des commerçants et les intérêts nationaux des hommes politiques, dont le capital est l'arme des premiers et le droit celle des seconds, s'établit entre eux. Avec le recul du temps, les mesures socio-économiques qui ont été mises de l'avant par le gouvernement de Norodom Sihanouk, en 1963, apparaissent comme le résultat de l'une des décisions politiques les plus lourdes de conséquences qui aient été prises dans le Cambodge pré-révolutionnaire. Celles-ci eurent pour effet de rompre l'interdépendance séculaire entre deux pouvoirs, dont la complémentarité remontait au XV<sup>e</sup> siècle; l'unité du pouvoir national qui n'avait jamais été mise en cause fut alors divisée en *réalité économique* et *projet politique*, soit deux pôles inconciliables.

## ▣ La démarche

En raison des caractéristiques proprement cambodgiennes, la démarche doit d'abord mettre en lumière les éléments interprétatifs de l'affrontement des pouvoirs économique et politique. La description succincte de la structure ethno-économique du Cambodge permettra de dégager les fondements dialectiques du *pouvoir économique traditionnel* et les mécanismes régissant la rotation du capital. Ensuite, il s'agira de montrer les origines post-coloniales du *pouvoir politique* des Khmers et d'indiquer les raisons qui ont conduit ses représentants éminents à vouloir s'emparer du pouvoir réel. Enfin, l'analyse cheminera dans les directions qu'impose le développement des *conditions requises* : elle étudiera la méthode d'appropriation du pouvoir réel et son utilisation par l'administration khmère, notamment en matière de politique agricole.

## ▣ La structure ethno-économique

La caractéristique fondamentale de la formation sociale khmère dans le Cambodge pré-révolutionnaire était sans contredit la correspondance quasi parfaite de la structure de production à la structure ethnologique.

Les Khmers Islams, Cambodgiens de religion musulmane, dont les effectifs ne dépassaient guère 85 000 âmes, en 1962, vivaient surtout du commerce du bois, de la pêche et des transports. Les Vietnamiens dont le nombre était approximativement de 400 000, en 1962, contrôlaient la pêche en eaux douces, étaient petits commerçants et, dans les villes comme dans les plantations de caoutchouc, formaient la main-d'œuvre spécialisée, soit, à proprement parler, l'authentique prolétariat du Cambodge. Les Chinois, estimés à 300 000 hommes, en 1962, et les Sino-Khmers, dont le nombre s'approchait de 70 000 individus à la même date, détenaient le pouvoir économique : les premiers exerçaient un contrôle suprême sur l'activité industrielle, commerciale et bancaire, tandis que les seconds constituaient la classe des Grands Commis de l'État. Les Khmers, enfin, plus de 5 000 000 d'habitants, toujours en 1962, soit environ 90% de la population totale du pays, représentaient l'immense masse des producteurs agricoles. Cette remarquable superposition des structures économiques et ethnologiques a fait dire à Jean Delvert (1961) que l'agriculture au Cambodge était « une activité nationale khmère ».

## ▣ Le pouvoir économique

Ainsi, lorsque le Cambodge accéda à l'indépendance en novembre 1953, il était fondamentalement partagé entre des paysans khmers et des marchands Chinois. Dans cette mosaïque sociale des plus simples, les Chinois constituaient la classe dominante en raison de leur rôle économique et des liens de tous ordres qui les unissaient aux grands Commis de l'État, lesquels, selon William Willmott (1967), devaient eux-mêmes être considérés comme des membres à part entière de la communauté chinoise du Cambodge. De leur côté, les Khmers, presque tous riziculteurs, formaient la classe dominée parce qu'ils étaient les véritables créateurs du surplus national sans en être les principaux bénéficiaires.

### ◆ Le circuit national de rotation du capital

L'échange de marchandises qui se faisait entre ces deux classes reposait sur la séparation de la ville et de la campagne. La contradiction principale opposait donc des riziculteurs aux détenteurs du capital international qui les dominait et que la ville symbolisait comme l'a justement fait remarquer Samir Amin (1976).

En effet, le circuit traditionnel de rotation du capital était entre les mains des maisons d'import-export de Phnom Penh, lesquelles étaient intégrées au réseau des grandes familles chinoises implantées à Bangkok, Cholon, Singapour, Hong Kong ou Taiwan. Le lien unissant ces maisons d'affaires au secteur bancaire de Phnom Penh n'était perceptible qu'à travers le contrôle qu'elles exerçaient sur la production, par le biais du crédit à l'amont et l'évacuation des produits à l'aval. À l'amont, le « boutiquier chinois », présent dans toutes les villes et tous les villages, avançait aux riziculteurs ce dont ils avaient besoin pour vivre et travailler, dans la mesure où les paysans acceptaient d'hypothéquer leur récolte à venir. À l'aval, le riziculteur apportait sa récolte au boutiquier : une partie servait à rembourser ses dettes, tandis que les quantités qui n'étaient pas autoconsommées étaient vendues aux prix fixés par le boutiquier qui savait profiter des faibles moyens de stockage dont disposait le paysan; puis venait le ramasseur de paddy qui servait de trait d'union entre le boutiquier et la maison d'exportation de Phnom Penh.

La politique de bas prix imposée aux riziculteurs par les marchands Chinois avait pour corollaire une intensification de l'exploitation paysanne par l'avance de fonds à des taux usuraires qui, selon Meach Sam-Ell (1975), dépassait 10% par mois. Ce système précapitaliste alimentait le circuit bancaire du système capitaliste naissant et dominant.

Le système de rotation du capital, dont les premiers mécanismes ont été mis en place à l'époque post-angkorienne, a connu sa fin en 1963, lorsque des réformes économiques sont venues le modifier de fond en comble, afin qu'il puisse servir les intérêts du pouvoir politique des Khmers.

## ☐ Le pouvoir politique

Le pouvoir politique est véritablement né avec l'accession du Cambodge à l'indépendance et s'est progressivement affirmé au fur et à mesure que les organes de l'appareil d'État se développaient. Sa caractéristique fondamentale était de provenir du paysannat : l'armée, comme la police, recrutait ses élèves officiers parmi les paysans; la fonction publique, en particulier au niveau des petits et moyens fonctionnaires, était composée d'individus aux origines paysannes; le clergé bouddhiste était majoritairement composé de paysans faisant retraite pendant une courte période et la pagode était le centre de la vie rurale; la Jeunesse socialiste royale khmère (J.S.R.K.), avec ses 700 000 membres en 1962, était nettement dominée par des éléments en provenance du paysannat; les jeunes intellectuels étaient de plus en plus fils et filles de paysans en raison des progrès rapides de l'éducation (Delvert 1970).

Sous le règne de Norodom Sihanouk, le paysannat constituait la force politique fondamentale, non seulement parce qu'il engendrait toutes les

autres, mais surtout parce qu'il soutenait sans réserve les politiques du chef de l'État en matière d'intégrité territoriale laquelle est le problème fondamental du Cambodge depuis la chute d'Angkor, au XIV<sup>e</sup> siècle (Meyer 1966). Au demeurant, le régime de neutralité de Norodom Sihanouk, qui était une mesure politique prise à cette fin, se présentait sous la forme d'un projet de sauvegarde du territoire national visant à éviter que les grandes puissances s'affrontent sur le territoire des Khmers, à permettre au Cambodge de rompre toutes relations trop étroites avec une grande puissance, si cette dernière devait compromettre son indépendance, à obtenir la reconnaissance internationale des frontières cambodgiennes héritées de l'époque coloniale.

En vertu de ces principes généraux, tels que dégagés par Roger Smith et repris par William Willmott (1970), le gouvernement royal du Cambodge décida, en 1963, de rompre ses accords de coopération avec les États-Unis d'Amérique du Nord qui menaient en Indochine une politique dont les objectifs ne pouvaient être conciliés avec le régime de neutralité du Cambodge. Trois raisons directement reliées à l'intégrité territoriale de l'État justifiaient ce geste.

En premier lieu, les Khmers Sereis, ou Khmers Libres, mouvement subversif de Cambodgiens vivant en exil en Thaïlande et au Sud-Vietnam, cherchaient à provoquer la chute du gouvernement royal qu'ils accusaient de pratiquer une politique pro-communiste : ce groupe diffusait des émissions radiophoniques en langue khmère à partir des territoires thaïlandais et sud-vietnamiens, à l'aide d'un équipement fourni par l'Amérique (Willmott 1970).

En deuxième lieu, l'aide militaire américaine interdisait au Cambodge de se servir du matériel militaire américain contre les alliés des U.S.A., en l'occurrence, la Thaïlande et le Sud-Vietnam (Sihanouk 1964). De plus, le dernier roi des Khmers s'opposait aux visées américaines d'installer des bases militaires en territoire khmer, ce qui revenait à faire obstacle au renforcement du « dispositif militaire américain » en Indochine (Garry 1973).

En troisième lieu, l'aide américaine, sous la forme de crédits à l'importation de biens de consommation et d'équipement, tissait un lien de dépendance entre les U.S.A. et le Cambodge. Aux yeux du chef de l'État, cette aide apparaissait :

...comme l'instrument d'une politique américaine visant à la création, à la consolidation et au développement d'entreprises capitalistes et, finalement, d'une économie capitaliste chez un peuple souverain et étranger, sans tenir le moindre compte de la politique de ses dirigeants légitimes, ni de l'intérêt bien compris de ce peuple.

Sihanouk 1964

À la suite de cette rupture, le gouvernement royal du Cambodge procéda à des réformes économiques qu'il faut considérer comme la manifestation d'une force politique agissante, dont l'action fut caractérisée par un effort méthodique en vue d'effectuer le transfert du pouvoir réel des mains de l'entreprise privée à celles de l'appareil bureaucratique, de manière à ce qu'il puisse d'abord servir le projet national des Khmers.

## ☐ **L'appropriation du pouvoir réel**

Les premières mesures du gouvernement royal en matière de politique économique consécutive à la rupture de 1963 visaient, par l'entremise de l'étatisation et de la fiscalité, à donner à l'administration khmère les moyens de contrôler les processus d'échange et de distribution des marchandises qui étaient traditionnellement dominés par les Chinois et leurs alliés Sino-khmers. Le mouvement qui en découla traduit le passage d'un état plus ou moins harmonieux entre le pouvoir économique et le pouvoir politique à un état d'opposition entre les intérêts collectifs de l'État et les intérêts privés de la classe des marchands.

### ◆ **L'étatisation**

Plus de trois cents sociétés chinoises d'import-export ont été étatisées, de même que les six banques chinoises et les quatre banques khmères dirigées par des Sino-khmers. Le monopole des opérations d'importation et d'exportation fut centralisé entre les mains de la Société nationale d'Exportation et d'Importation (SONEXIM) et la dizaine de banques privées remplacée par deux banques d'État. Cette mesure atteignait l'influente classe des marchands dans ses liaisons avec les structures du système économique international (Forcier 1975), et laissait toutes les autres classes indifférentes à ce « nouvel ordre économique » national. La minorité privilégiée du Cambodge appréhenda ce geste gouvernemental comme une intrusion malsaine du pouvoir politique dans les affaires économiques de l'État. Son ressentiment était d'autant plus grand que l'étatisation fut accompagnée d'une politique fiscale dont elle était l'objet presque exclusif.

### ◆ **La politique fiscale**

Les buts avoués de cette politique sont contenus dans « l'exposé des motifs » des budgets nationaux couvrant la période comprise entre 1963 et 1969. Ils consistaient à développer l'épargne, décourager la consommation de luxe et pénaliser les emplois improductifs.

## 1. Développer l'épargne

Les mesures visant à favoriser l'épargne portaient essentiellement sur les éléments du train de vie et étaient ventilées différemment selon que les contribuables résidaient à Phnom Penh ou dans le reste du pays. Ainsi, de 100% pour les résidents de Phnom Penh, la base d'imposition était réduite de :

- 20% pour les personnes résidant dans les provinces de Kandal, Kampot, Battambang, Kompong Cham, ainsi que les municipalités de Kept et de Sihanoukville. Il s'agit, dans tous les cas, de régions où se trouvait une forte concentration de Chinois (Willmott 1967);
- 30% dans les autres provinces, à l'exception de la périphérie;
- 50% dans les provinces périphériques et pratiquement vides d'hommes que sont Rattanakiri et Mondolkiri.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le contenu de cette politique pour constater que *ces mesures ne pouvaient s'appliquer à la paysannerie* (tableau no 1).

**TABLEAU 1**  
**Impôt général sur les revenus d'après**  
**les éléments du train de vie**

<i>Train de vie</i>	<i>Base</i>
Valeur locative réelle des résidences principales ou secondaires	Deux fois la valeur locative
Voitures automobiles destinées au transport des personnes : par cheval-vapeur et puissance fiscale	Deux fois la valeur locative
Yacht ou bateau de plaisance sans moteur pour les cinq premiers tonneaux	15 000 J*
pour les tonneaux supplémentaires	4 000 J
Bateaux de plaisance à moteur pour les quinze premiers chevaux	25 000 J
pour les chevaux supplémentaires	1 500 J
Avion de tourisme par cheval-vapeur de la puissance réelle de chaque avion	1 500 J

\* J : sigle du riel ou monnaie cambodgienne de l'époque de Sihanouk.  
Source : *Budgets nationaux*.



## 2. Décourager la consommation de luxe

La politique fiscale touchant les produits de luxe ou de consommation non courante affectait, elle aussi, principalement la classe des marchands Chinois. Cependant, la taxe sur les tabacs atteignait une catégorie de petits marchands dont la plupart étaient vietnamiens (tableau no 2).

TABLEAU 2

**Relèvement des tarifs sur les produits de luxe  
ou de consommation non courante**

---

<i>Désignation</i>	<i>Majoration</i>
Taxe sur les chiffres d'affaires pour les alcools importés	De 70 à 100%
pour les produits de beauté	De 50 à 100%
Les droits de douanes pour les meubles frigorifiques	De 30 à 60%
pour les appareils de télévision	De 40 à 60%
pour les conserves et les fruits	De 60 à 100%
Les licences d'alcool d'entrepositaire de dépositaires	De 500 à 1 000 J*
de marchand en gros	De 250 à 500 J
de débitant au détail	De 100 à 200 J
La bière d'entrepositaire	De 250 à 500 J
Les tabacs de négociant de tabac en feuille	De 50 à 100 J
de marchand de tabac préparé non vignetté	De 20 à 100 J
de colporteur de tabac préparé	De 5 à 50 J
de marchand conditionneur	De 250 à 500 J
d'entrepositaire	De 50 à 100 J
Taxe de circulation sur les tabacs cigarilles et cigarettes	De 40 à 50%
tabac préparé en paquet	De 40 à 50%

---

\* J : sigle du riel ou monnaie cambodgienne de l'époque de Sihanouk.

Source : *Budgets nationaux*.

D'une façon générale, il ne s'agit pas d'un impôt nouveau comme dans le cas des mesures concernant le train de vie, mais d'une majoration de la taxe déjà existante sur certains produits. Il faut remarquer que la majoration concernant les données en valeur est toujours égale ou supérieure à 100%.

### *3. Pénaliser les emplois improductifs*

La pénalisation des emplois improductifs visait essentiellement à décourager la construction d'immeubles qui, du temps de l'aide américaine, avaient fait la fortune d'une poignée d'hommes d'affaires. Pour y parvenir, deux mesures ont été prises : la première envisageait d'instituer des droits sur les constructions d'immeubles d'après les surfaces occupées et suivant le nombre d'étages, à raison de dix riels le mètre carré; la seconde portait l'impôt sur les bénéfices fonciers de 25 à 40% dans le cas des sociétés. En ce qui concerne les personnes physiques, l'exposé des motifs du budget de 1964 affirme que l'impôt sur les bénéfices variera entre 14 et 80%; il n'est malheureusement fait état d'aucun détail supplémentaire.

#### **◆ La réaction des marchands Chinois**

À la suite de ce qui précède, il est évident que la politique fiscale touchait principalement le revenu de la classe marchande du Kampuchéa. L'autorité gouvernementale avait pris des mesures pour aller chercher l'argent là où il se trouvait mais ces mesures socio-économiques n'allèrent pas sans réaction de la part des marchands.

Plutôt que de se soumettre aux directives de l'État, les commerçants, avec la complicité des Grands Commis qui servaient de prête nom, se mirent à investir dans la propriété foncière. Jusqu'en 1960, le grand propriétaire foncier au Cambodge était celui qui possédait plus de vingt hectares : en 1966, des domaines mécanisés et recouvrant plus de cent hectares (Delvert 1966), principalement dans la province excentrique et peu peuplée de Battambang, avaient été constitués aux dépens de petits paysans, forcés d'émigrer vers la ville et d'y vendre leur force de travail. L'apparition de la grande propriété, l'introduction subséquente de la mécanisation et l'exploitation de cultures de rentes qui lui sont associées illustrent la résistance des forces économiques traditionnelles au transfert du pouvoir réel.

C'est dans cette perspective de lutte entre deux pouvoirs qu'il faut apprécier la stratégie gouvernementale en matière de politique agricole.

#### **☒ Politique agricole**

Cette dernière visait, en substance, à accroître les exportations de riz, considéré comme le seul produit d'exportation entièrement khmer, puisque

le caoutchouc et le poivre appartenait à des intérêts étrangers. Il ne semble pas que cette politique ait été suivie d'une augmentation soutenue de la production rizicole globale, même si le niveau des exportations de riz a augmenté de façon continue durant les premières années qui ont suivi l'instauration des réformes économiques (Forcier 1975). Ainsi, de 1963 à 1966, les quantités de riz produit sont en effet passées de 1 360 tonnes à 1 430, à 1 290 et à 1 210.

À cet égard, Rémy Prud'homme (1969) a tenté d'expliquer le phénomène en faisant remarquer que le prix moyen du paddy était passé de 2 280 riels la tonne en 1963 à 1 870 en 1964 : « les paysans », concluait-il, « découragés par une rémunération estimée insuffisante, ont alors relâché leur effort de production ». Cette interprétation rejoint une analyse de M. Du Gestoux (1968) : selon cet auteur, avant 1964, les crédits bancaires imputés à l'achat de riz dépassaient le milliard de riels l'an; mais après cette date, la totalité des crédits faits à l'ensemble de l'économie, cette fois, se situait en dessous de 774 millions de riels. D'autres auteurs (Porter et al. 1975) soutiennent qu'en 1966 le gouvernement n'offrait aux producteurs rizicoles que le tiers de ce qu'ils recevaient avant les réformes économiques.

Déjà dramatique au début des années '60, le développement des forces productives fut sérieusement entravé, à partir de 1966, par l'obligation faite aux paysans de payer un tribut à l'autorité gouvernementale qui éprouvait le besoin de renflouer ses coffres. Selon Jean Delvert (1970), nombre de paysans ne furent pas payés à cette époque et c'est pourquoi, dès 1966, le ramassage du paddy fut confié à la police. La phrase de Yeng Sarry<sup>2</sup> : « c'est en 1966 que tout a changé » ne doit donc pas étonner.

Ce mouvement orienté de haut en bas fut suivi d'un mouvement inverse et caractérisé par des jacqueries qui, de 1967 à 1970, couvrirent une dizaine de provinces cambodgiennes (Forcier et al. 1975). Que le mécontentement des paysans s'adressa à l'autorité gouvernementale (Osborne 1968), indépendamment de la nouvelle stratégie économique de l'ancienne classe des marchands, ne fait aucun doute. Car, les réformes économiques de 1963, substituant l'Administration aux commerçants, favorisaient l'opposition entre paysans et bureaucrates. Ce sont effectivement ces derniers qui, depuis cette date faisaient principalement affaire avec les riziculteurs et c'est ce rapport qui, en définitive, est à l'origine de la transformation d'une crise de la superstructure en une crise nationale, sans laquelle il n'y aurait pas de *conditions requises*.

Ainsi, la stratégie du Gouvernement royal en matière de politique agricole apparaît sous la forme d'un mouvement contradictoire. En effet, l'opposition entre une production rizicole dont la tendance est à la baisse et des

---

<sup>2</sup> Monsieur Yeng Sarry est Ministre des Affaires étrangères du Kampuchéa démocratique depuis 1975.

exportations du même produit dont la tendance est à la hausse doit être considérée comme une contradiction entre la superstructure et la base de la société. Dans cette perspective, les rapports de production constituent véritablement l'essence des *conditions requises*.

## ☐ Conclusion

La conclusion à tirer de cette analyse peut se faire en trois points qui, ensemble, ouvrent des horizons nouveaux à la recherche :

1. la lutte pour le pouvoir réel, au Cambodge de Sihanouk, se présente comme l'une des causes explicatives de l'incapacité du Gouvernement royal à promouvoir le développement des moyens de production agricole. L'analyse du rapport entre la croissance de la population et la stagnation de l'agriculture à cette époque (Forcier 1978), a révélé en effet que la participation de l'État au développement des forces productives avait été pratiquement nulle. Or, l'étude qui vient d'être faite montre que le Gouvernement royal est toujours demeuré sans pouvoir réel malgré les réformes économiques de 1963. Il fut incapable, en somme, de passer de l'ordre d'intention à celui de l'exécution.
2. l'autorité gouvernementale a pressuré la paysannerie en abaissant le prix d'achat aux producteurs et en prélevant de façon arbitraire, autant qu'autoritaire, une fraction importante de la production rizicole. Ce phénomène traduit une accentuation de l'exploitation paysanne grâce à laquelle le Gouvernement royal a pu maintenir ses exportations à la hausse pendant que la ration calorique journalière par personne diminuait de façon sensible (Forcier 1978) dans le pays.
3. la contradiction entre une production rizicole dont la tendance est à la baisse et des exportations de riz dont la tendance est à la hausse exprime un détournement de l'offre intérieure de riz vers la demande extérieure de cette même céréale au moment où le cours international du riz était à la hausse (Forcier 1975). Ce phénomène traduit l'une des formes qu'a pris la subordination des intérêts nationaux à ceux du capital international.

Enfin, il convient d'insister sur le fait que les *conditions requises* du processus révolutionnaire cambodgien se sont déroulées dans le cadre d'une superposition de structures au clivage exceptionnel. Il s'agit d'une réalité dont il faut absolument tenir compte chaque fois qu'il est question du régime instauré par les Khmers Rouges au Kampuchéa démocratique.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMIN S.  
1976 *L'impérialisme et le développement inégal*. Paris: Éditions de minuit.
- BUDGETS NATIONAUX (LES) Phnom Penh  
1963 à 1969
- DEBRE F.  
1976 *Cambodge : la révolution de la forêt*. Paris: Flammarion.
- DELVERT J.  
1961 *Le paysan cambodgien*. Paris: Mouton et cie.  
1966 « Paysages agraires et densités humaines en Asie tropicale », *Atomes*, no 236:523-532.  
1970 « Le paysan cambodgien dans la Tourmente », *Le Figaro*, livraison du 2 juillet.
- DU GESTOUX M.  
1968 *Aspects économiques de l'agriculture au Cambodge*. Paris, B.D.P.A.
- FORCIER P. et H.P. Scrivastava  
1975 « Mesures socio-économiques et implications politiques au Cambodge de 1963 à 1975 », *Études internationales*, VI (2):240-254.
- FORCIER P.  
1968 « Croissance de la population et stagnation de l'agriculture au Cambodge : essai sur les conditions permissives d'un processus révolutionnaire », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 22 (56):265-277.
- GARRY R.  
1973 « L'impasse cambodgienne », *Perspective internationale*, Ottawa, Ministère des Affaires extérieures, juillet-août: 19-26.
- MEYER C.  
1966 « Une préoccupation primordiale : la sauvegarde de l'intégrité territoriale », *Cambodge, un îlot de paix et de stabilité en Asie du Sud-Est*, Phnom Penh, ministère de l'information: 4-5.  
1972 *Derrière le sourire khmer*. Paris: Plon.
- MIGOZZI J.  
1973 *Cambodge : faits et problèmes de population*. Paris: C.N.R.S.
- OSBORNE M.  
1968 « Regional Disunity in Cambodia », *Australian Outlook*, vol. 22 (3):317-333.
- PORTER G. et G.C. Hildebrand  
1975 *The Politics of Food : Starvation and agricultural revolution in Cambodia*, Washington, D.C.
- PRUD'HOMME R.  
1969 *L'économie du Cambodge*. Paris: Presses Universitaires de France.
- SAM-ELL M.  
1975 *La production rizicole au Cambodge : situation actuelle et perspectives de croissance dans l'hypothèse d'une intensification des cultures*. Québec : Université Laval.

SIHANOUK N.

1964 *Le rejet de l'aide américaine*. Phnom Penh: Ministère de l'information.

WILLMOTT W.

1967 *The Chinese in Cambodia*. Vancouver: University of British Columbia.

1970 « Cambodia Neutrality »: 242-255, in *Conflict in Indochina*, N.Y., Vintage Book.